



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : la Commune annule plusieurs événements pour limiter les risques liés à la pandémie

La pandémie de coronavirus touchant aussi notre région, le Conseil communal de Val-de-Travers a décidé d'annuler ou de reporter plusieurs événements communaux. Il demande aussi aux citoyens de recourir autant que possible aux prestations en ligne, à la messagerie ou au téléphone pour contacter l'administration communale.

Afin de protéger les habitants de Val-de-Travers et de limiter au maximum les risques sanitaires liés au coronavirus COVID-19, le Conseil communal a décidé de reporter ou d'annuler les événements organisés par ses soins.

Les manifestations suivantes sont reportées à une date ultérieure, qui sera communiquée aux invités une fois la pandémie sous contrôle :

- Samedi 28 mars : journée des naissances ;
- Vendredi 3 avril : réception des nouveaux citoyens.

Les événements suivants sont purement et simplement annulés :

- Samedi 14 mars : samedi des bibliothèques ;
- Lundi 16 mars : séance du Conseil général. Les objets à l'ordre du jour de cette session sont reportés à la prochaine séance du Législatif ;
- Lundi 23 mars : conférence liée à la Journée internationale de la forêt ;
- Vendredi 27 mars : célébration du changement d'heure.

Par mesure de précaution, le Conseil communal demande à tous les habitants de Val-de-Travers de recourir autant que possible aux prestations en ligne, à la messagerie ou au téléphone pour contacter l'administration communale.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : la Commune annule plusieurs événements pour limiter les risques liés à la pandémie

Le contact au travers de l'accueil au guichet représente un facteur important de risque de transmission du virus pour les citoyens et les collaborateurs communaux.

Vu la vulnérabilité de certains bénéficiaires de l'agence AVS/AI, le Conseil communal a décidé de fermer au public le guichet social régional (GSR) de Couvet jusqu'à nouvel avis. Les collaborateurs de ce service seront toutefois joignables par téléphone au 032 886 44 00 tous les matins de 9h00 à 12h00, les lundi, mercredi et jeudi après-midis de 13h30 à 17h00 et le vendredi après-midi de 13h30 à 16h00. L'adresse GSR.Val-de-Travers@ne.ch est également à disposition.

COVID-19 ne sera vaincu qu'avec la participation de tous. Nous vous invitons à visiter les sites www.ne.ch/coronavirus et www.ofsp-coronavirus.ch pour plus d'informations.

Val-de-Travers, le 13 mars 2020

LE CONSEIL COMMUNAL



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles